Mairie de



République Française Liberté - Égalité - Fraternité

VILLE DE SOTTEVILLE-LES-ROUEN

CONSEIL MUNICIPAL

REUNION DU 20 MARS 2025

Nombre de Conseillers

en exercice:

35

Nombre de votants:

35

Nombre de présents :

31

Convocations:

14 MARS 2025

Etaient présents: M. Alexis RAGACHE, Mme Laurence RENOU, M. Pierre CAREL, Mme Eve COGNETTA, M. Christophe DELAMARE, Mme Edwige PANNIER, M. Hervé DEMORGNY, Mme Adeline POLLET, M. Clément THÉODORE, Mme Christine BORJA VIEGAS D'ABREU, M. Luc LESIEUR, M. Jean-François TIMMERMAN, M. Gérard GUILLOPE, Mme Luce PANE, M. Laurent CASSARD, M. Stéphane BORD, M. Stéphane FERRAND, M. Laurent FUSSIEN, Mme Evelyne DENOYELLE, M. Mohammed DERGHAM, Mme Elise RIDEL, Mme Niswat ABDOURAZAKOU, M. Pierre-Arnaud PRIEUR, M. Pierre JOSELIER, M. Jean-Baptiste BARDET, Mme Camille FERET, M. Alexis VERNIER, Mme Julie GODICHAUD, M. Benoît HEBERT, M. Stéphane DELAHAYE et Mme Catherine DEPITRE.

--00000-

Etaient absents excusés:

- Mme Mathilde LESAGE
- Mme Adeline DIANISSY
- Mme Lisa MADELEINE
- Mme Sylvie FAURE

Pouvoir à Mme Eve COGNETTA

Pouvoir à M. Pierre CAREL

Pouvoir à Mme Laurence RENOU

Pouvoir à Stéphane DELAHAYE

--00000-

Monsieur Laurent CASSARD remplit les fonctions de Secrétaire.



Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 24/03/2025

Publication : 20/03/2025

Pour l'autorité compétente par délégation



2025/36

OBJET: Versement de subventions dans le cadre des dispositifs d'animation aux associations sportives et de loisirs

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L2121-29,

Considérant la participation de plusieurs associations au bon déroulement et à la qualité des interventions auprès de nos concitoyens dans le cadre des dispositifs municipaux d'animation ou de projets à destination de la population au premier trimestre 2025,

Considérant la nécessité de valoriser cette participation par le versement d'une subvention,

Il est proposé au Conseil Municipal d'autoriser Madame la Maire à attribuer les subventions suivantes:

- Agglo Sud volley-ball 76	910€
- Association AKONG	660€
- Association Sport et loisirs pour tous1	.400 €
- Billard Club Sottevillais	200€
- Club de Voile de Saint-Aubin-lès-Elbeuf	300€
- Comité départemental 76 de badminton	160€
- La Sottevillaise2	.600€
- Ligue de Normandie d'escrime1	
- Sotteville Sports Arts et Culture (SOSPAC)	100€
- Sotteville Au fil du temps	50€
- Les spiders de Rouen (roller-hockey)	120€
- Stade sottevillais cheminot club - section basket-ball 2	.300€
- Stade sottevillais cheminot club - section football	280 €
- Stade sottevillais cheminot club - section gym. volontaire	120€
- Stade sottevillais cheminot club - section handball	280€
- Stade sottevillais cheminot club - section judo 1	.040 €
- Stade sottevillais cheminot club - section lutte	320€
- Stade sottevillais cheminot club - section tennis	.240 €
- Stade sottevillais cheminot club - section tennis de table	480€
- Stade sottevillais 76 1	.780 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, en décide ainsi.



Le Registre dûment signé, Poux extrait conforme, Maire

Conseille Répartemental

Alexis RAGACI